

Attestation de détention de titres

(à faire tamponner et compléter tout de suite par votre banque et à renvoyer sans la détacher avec le pouvoir ci-après)

Nous, soussignés,....., Agence de représentée par M.....
agissant en qualité de

Attestons que Madame, Monsieur est (sont) à ce jour propriétaire(s) de
..... actions de la Société PROLOGUE (Code ISIN
FR0010380626).

Tampon de votre banque ou établissement financier (**qui doit
l'apposer obligatoirement** en application des lois en vigueur)

Nous attestons que les titres ci-dessus indiqués sont inscrits dans nos
livres et peuvent valablement participer à l'Assemblée Générale Mixte de la société PROLOGUE, qui se tiendra, **sur
deuxième convocation**, suite à l'Avis de convocation publié dans le BALO n° 82 du 8 juillet 2016, **le 21 juillet 2016 à
10 h 30 au siège social de la société, ZA de Courtaboeuf, 12, avenue des Tropiques (91940) LES ULIS**, à l'effet
de délibérer sur le même ordre du jour (publié dans le BALO n°70 du 10 juin 2016).

Conformément aux règles en vigueur, nous nous engageons à informer le Centralisateur de l'Assemblée de
l'éventuelle cession de tout ou partie de ces titres **avant le deuxième jour ouvré précédant ladite assemblée à
zéro heure, heure de Paris.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A le / /

Signature (de votre chargé de clientèle ou du directeur de votre agence).

Pouvoir à retourner, en n'omettant pas de faire
tamponner et signer l'attestation de détention
de votre établissement financier (ci-jointe)

Par retour de courrier

Pouvoir

Le soussigné :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Profession : Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

Tel mobile : Fixe : Courriel :@.....

Détenteur de actions de la Société **PROLOGUE (Code ISIN FR0010380626)**. Donne pouvoir à Nicolas
MIGUET, Président de l'Association pour la Représentation des Actionnaires Révoltés (ARARE) dont je reconnais
avoir pris connaissance de la politique de vote :

- **aux fins de me représenter** à l'Assemblée Générale Mixte de la société PROLOGUE, qui se tiendra, **sur deuxième
convocation**, suite à l'Avis de convocation publié dans le BALO n° 82 du 8 juillet 2016, **le 21 juillet 2016 à 10 h 30 au
siège social de la société, ZA de Courtaboeuf, 12, avenue des Tropiques (91940) LES ULIS**, à l'effet de délibérer
sur le même ordre du jour (publié dans le BALO n°70 du 10 juin 2016).

A, le /

Signature (à dater et à faire précéder
de la **mention manuscrite** « Bon pour pouvoir »).

Pouvoir à envoyer IMMEDIATEMENT en original, complété et signé, accompagné du (des) certificat(s) de propriété
de vos titres – ci-joints ou courrier séparé de votre établissement teneur de compte, à photocopier en cas de besoin
(plusieurs comptes) – à faire tamponner par votre (vos) intermédiaire(s) financier(s) dans une enveloppe affranchie à :

ARARE (AG PROLOGUE) - 32, rue Gassendi - 75014 PARIS